Ecole Saint-Joseph Le 28 mars 2020

Chers parents,

Je profite de ce mail pour témoigner toute mon admiration et mon soutien à tous ceux qui, chaque jour, travaillent pour le bien-être collectif. Quel beau message d’entraide et de solidarité.

J’encourage les enfants à bien profiter de ce temps pour bricoler, jouer, écouter de la musique, écrire, lire, calculer, se reposer, cuisiner et ……………se faire plaisir et faire plaisir aux autres personnes de la maison. Je pense bien à eux et leur envoie un grand bonjour.

Comme Madame Wilmès, première ministre, l’a annoncé ce vendredi 27 mars lors de son communiqué de presse, les écoles continueront d’assurer une garderie jusqu’au 17 avril 2020 pour les enfants dont les parents travaillent en première ligne (services médicaux, commerçants, services de sécurité) et qui n’ont pas d’autres solutions de garde.

Je me permets d’insister sur le fait qu’elle a précisé que pour la santé de tous, il est souhaitable que les enfants continuent à être gardés par le même encadrement que celui dont ils ont bénéficié jusqu’à présent. Ceci dans le seul et unique but de ne pas multiplier les rencontres et ainsi éviter la propagation du virus.

Néanmoins, s’il vous est indispensable d’inscrire votre ou vos enfant(s) à la garderie, la ministre de l’enseignement, Madame Désir, vous demande de renvoyer le talon ci-dessous à la direction de l’école pour le mardi 31 mars au plus tard soit par mail ( [ch.bartholome@hotmal.com](mailto:ch.bartholome@hotmal.com) )soit en le glissant dans la boite aux lettres de l’école. Pour les familles qui ne disposent pas d’imprimante, un papier signé de votre part est valable. ATTENTION : mardi 31/3/2020 à 18h dernière limite, ceci dans le souci d’organisation du Pouvoir Organisateur des écoles libres de Soumagne.

Dans ces moments difficiles, je vous souhaite quand même une belle fête de Pâques. Que ce temps de paix soit pour nous tous le début d’une renaissance.

Au plaisir de vous revoir en forme. En attendant, prenez soin de vous et respectez les règles de confinement. Il en va de votre santé et de celle de vos enfants.

C.Bartholomé

Directrice

……………talon à compléter et à renvoyer pour le mardi 31 mars………………………………

Monsieur/Madame ………………………………………….. parent(s) de ……………………………… demande(nt) à bénéficier de la garderie de l’école ( 8h55-16h) les jours suivants : (entre le 6 et le 17/4)

( indiquer les dates et heures souhaitées) ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Ils attestent faire partie des métiers en première ligne et n’avoir aucune autre solution.

Signature des parents :……………………………………………………….